

LOCHES

actualités



MAGAZINE D'INFORMATIONS // N° 324 // www.ville-loches.fr



DOSSIER

Budget 2025 : Continuer à investir pour la qualité de vie des Lochois



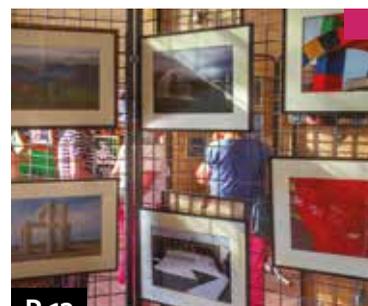
P.9

Une nouvelle saison
« culture & patrimoine »



P.11

18^e festival international
des lycéens de Saint-Denis



P.12

Exposition du Caméra
photo club du Lochois



SOMMAIRE

3 | DOSSIER DU MOIS

Budget 2025 : continuer à investir pour la qualité de vie des Lochois

8 | RETOUR EN IMAGES

Autour de Louis Delaporte

9 | VIVRE À LOCHES

Ouverture de la nouvelle saison culture-patrimoine en avril

Le programme d'amélioration de l'habitat évolue

18^e Festival des arts, des sciences et des sports

12 | VIE ASSOCIATIVE

Exposition du Caméra photo club du Lochois : « Regards pluriels »

Salon des Brod'rieuses

13 | EXPRESSION POLITIQUE

14 | QUE FAIRE À LOCHES

Agenda des sorties / Expos / Ciné

LOCHES actualités

Éditeur : Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville, BP231, 37602 Loches cedex 02 47 91 19 50 / www.ville-loches.fr
 Rédaction : communication@mairieloches.com
 Directeur de la publication : Marc Angenault, Maire de Loches. Conception : service Communication, Ville de Loches.
 Tirage : 4 200 exemplaires. Impression : Vincent Imprimeries (Tours). Papier PEFC.
 Crédits photos : Ville de Loches, Joël Pairis, Caméra photo club du Lochois, Judith Crépin, Gauthier Photography, Jean-Baptiste Millot, Guy Perrenoud, Sébastien Gaudard.
 Dépôt légal : mars 2025. N°ISSN : 1244-605X.

Nous venons de voter le budget de la ville qui engage les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commune, au service des Lochoises et des Lochois.

Les grandes masses de ce budget représentent des montants conséquents : près de 2,7 millions d'euros pour notre jeunesse à travers le financement des écoles, cantines, centre de loisirs et d'hébergement où nous continuons nos efforts d'entretien et de modernisation des installations ; 2,2 millions d'euros pour le fonctionnement des services généraux, réglementaires, comptables et administratifs de la collectivité ; 3,2 millions d'euros pour la voirie, les bâtiments, le fleurissement, etc. ; 2,4 millions d'euros pour la vie culturelle et l'entretien des monuments ; 1,8 millions d'euros pour le remboursement des emprunts qui permettent de réaliser les projets et travaux structurants de la ville (les grands chantiers) ; 815 000 euros pour l'entretien des installations, les subventions et les aides aux associations et enfin 310 000 euros dédiés à la sécurité des Lochois et à la médiation entre les habitants.

Comme vous pouvez le lire plus en détails en pages 4 et 5 de ce magazine, ce sont des sommes importantes qui sont consacrées chaque année au bon fonctionnement de notre ville, à son entretien, à sa modernisation et à la préservation de sa qualité de vie.

Nous réalisons ces actions et ces investissements en cherchant à optimiser nos capacités budgétaires sans augmenter les taux d'imposition et en nous désendettant chaque année depuis 2017, tout en maintenant notre dynamique d'investissement.

C'est un exercice qui n'est pas toujours facile, car il faut trouver un bon équilibre entre recettes et dépenses.

Loches est une petite ville aux charges d'entretien des bâtiments et des infrastructures lourdes par rapport à sa taille, et avec un revenu moyen par habitant qui n'est pas très élevé ; heureusement nous avons une activité économique et commerciale qui se tient bien – en espérant que la conjoncture nationale et internationale actuelle ne vienne pas trop la dégrader –, ce qui nous permet de dégager des ressources et des moyens pour mener une politique d'investissement active.

« des sommes importantes sont consacrées chaque année au bon fonctionnement de notre ville, à son entretien, à sa modernisation [...] »

Ces équilibres budgétaires ne se trouvent pas tout seul et c'est bien grâce aux efforts de gestion réalisés par chaque élu (adjoints et conseillers municipaux) ainsi que par l'ensemble des services sous l'impulsion de leurs responsables et de la direction générale, que nous arrivons à obtenir ces résultats.

Je tiens ici à les remercier de tous les efforts réalisés pour l'intérêt général, le bien-être des Lochois, en nous permettant ainsi de bien préparer notre ville à affronter les enjeux économiques et sociaux à venir. ■

Marc ANGENAULT, Maire de Loches

Pierre FROMENTIN, kinésithérapeute à Loches durant près de trente ans, ancien administrateur et membre des Amis du Pays Lochois, s'est éteint le 28 janvier à 76 ans. Conseiller municipal à la mairie de Beaulieu-lès-Loches entre 2014 et 2020, il s'est investi pleinement dans la sauvegarde de notre patrimoine local.

À l'âge de 70 ans, le Lochois Daniel ROUBALLAY nous a quitté le 11 février. L'artisan charcutier bien connu de la rue de la République, pionnier de l'IGP Rillettes de Tours, président du jury de la Fédération des charcutiers-traiteurs d'Indre-et-Loire, aura défendu tout au long de sa vie notre gastronomie locale et aura su transmettre sa passion.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Budget 2025 : continuer à investir pour la qualité de vie des Lochois



Qu'est-ce qu'un budget ?

Le budget est la traduction comptable des actions votées par le Conseil municipal, les dépenses et les recettes pour l'année y sont regroupées. Traditionnellement, le budget d'une commune, se divise en deux parties :

› La section de fonctionnement : Elle regroupe toutes les dépenses courantes de la ville (personnel, électricité, prestation de services, fournitures, subventions versées aux associations...). Les recettes de fonctionnement comprennent les recettes de la fiscalité locale, les dotations versées par l'État et les produits issus des services (restauration scolaire et centre de loisirs, centre d'hébergement, musée, médiathèque...).

› La section d'investissement : Elle regroupe les dépenses d'équipement liées au projet du mandat ainsi que les opérations de gros entretien (bâtiments, voirie, éclairage public...). Pour les recettes, on retrouve principalement les subventions et l'emprunt.

Chaque année, la construction d'un budget repose sur un effort constant de maîtrise de la gestion pour permettre le maintien, à un niveau élevé, des prestations rendues aux Lochois, tout en déployant une capacité à investir suffisante et adaptée aux nombreux enjeux qui se posent à la collectivité.

Le Conseil municipal a voté le budget 2025 lors de sa séance du 28 février. Ce budget s'élève à près de 15,4 M€.



10 495 760 €



4 872 295 €

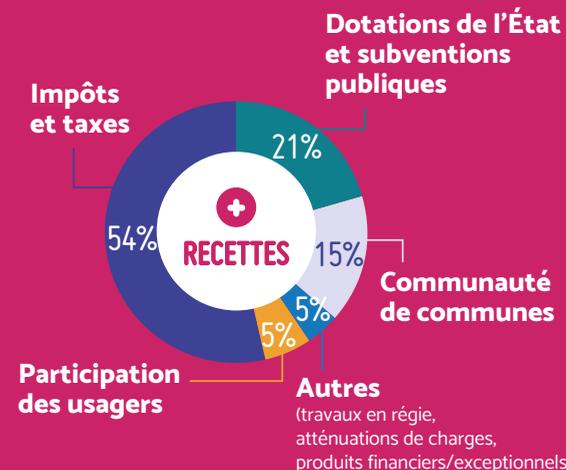
Chiffres clés :

0 % d'augmentation des taux d'impôts depuis 2018

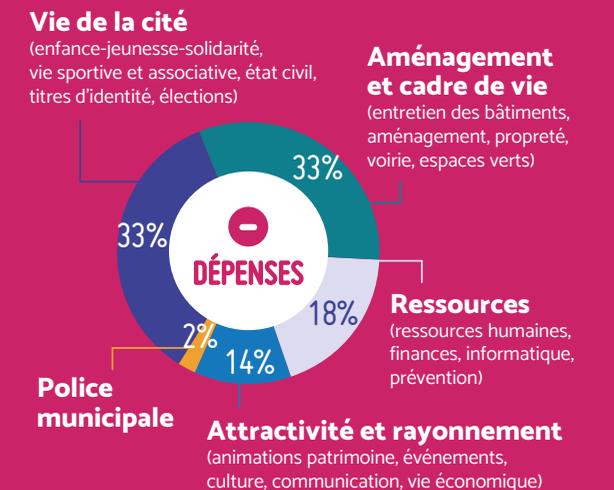
2,5 M€ d'investissements prévus en 2025

Budget de FONCTIONNEMENT

D'où vient l'argent ?



Où va l'argent ?



13,5 MILLIONS D'EUROS au service des Lochois*

Répartition du budget en millions d'euros intégrant,
pour chaque ratio, les coûts de fonctionnement,
d'investissement et la masse salariale

Services généraux
(accueil, état civil, titres d'identité,
élections, finances, assurances,
informatique et téléphonie, cimetières...)

2 240 000 €

**Remboursement annuel
des emprunts**
servant à investir dans
les équipements municipaux

1 830 000 €

**Sécurité/prévention
médiation urbaine**
(participation citoyenne,
actions intergénérationnelles,
vidéo-protection...)

310 000 €

**Écoles maternelles
et élémentaires, cantines,
centre de loisirs et
d'hébergement**

2 680 000 €

Services techniques (fleurrissement,
propreté, entretien des bâtiments et
voirie...) / **Aménagements urbains**
(investissements sur l'espace public)

3 225 000 €

Culture / Patrimoine
(animations, médiathèque,
monuments historiques...)

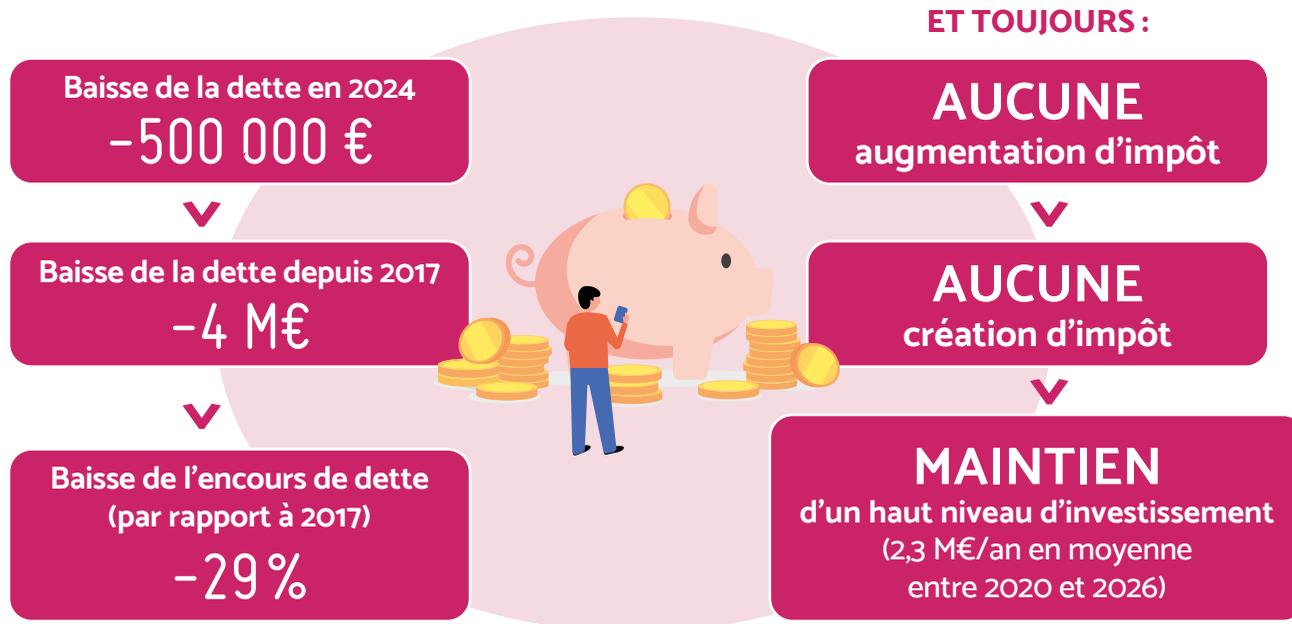
2 435 000 €

Vie associative et sportive

815 000 €

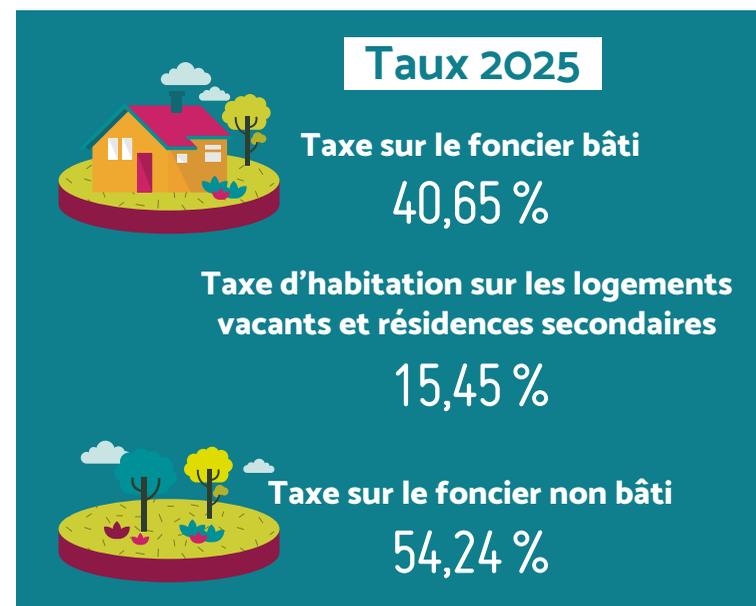
*Sur cette infographie figurent uniquement
les dépenses réelles de la collectivité.

↳ Une dette toujours en baisse



↳ La fiscalité directe locale

Depuis 2018, la Ville de Loches a fait le choix de ne pas augmenter les taux afin de préserver le pouvoir d'achat des Lochois.



Pourquoi ma taxe foncière augmente alors que les taux restent inchangés ?

Le montant de la taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'impositions. La Ville dispose du pouvoir de fixer ces taux.

Revalorisée chaque année par les services fiscaux de l'État, la base imposable est liée à l'inflation. Ainsi pour 2025, bien que la Ville n'ait pas augmenté les taux, la base va augmenter de 1,7%. De plus, la valeur locative peut varier d'une année sur l'autre si, par exemple, des travaux importants (nouvelles pièces...) ont été réalisés dans le bien.

Enfin, au sein de la taxe foncière, se trouve également d'autres impôts versés à d'autres collectivités (comme la taxe sur les ordures ménagères) sur lesquels la Ville n'a pas de prise.



Renforcer le dynamisme de la vie éducative, culturelle, sportive et associative

Programme de renouvellement des matériels sportifs et de la plaine sportive et scolaire de Grand-Vau, modernisation de l'Espace Agnès Sorel, création d'un self au restaurant scolaire Lamblardie-Sarraute, requalification de la cuisine centrale et mise en sécurité incendie du Centre Maurice Aquilon

553 150 €



Garantir la continuité et la qualité des services publics essentiels

Programme de voirie, poursuite de la reprise de la rue Saint-Jacques, plan de gestion des cimetières, éclairage public, travaux dans les bâtiments communaux (notamment la mise en sécurité incendie de l'école Lamblardie), gestion des périls, équipements techniques et numériques des services, vidéoprotection

1 024 584 €

4 PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2021-2026
Au total, plus de 14 M€ seront investis pour la ville tout au long du mandat

Coûts 2025



Pratiquer un urbanisme intégré dans un environnement préservé

Mise en accessibilité du jardin public, programme d'aides locales aux particuliers dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain (OPAH-RU) et modification du Plan local d'urbanisme (PLU)

135 466 €



Préserver et valoriser le patrimoine exceptionnel

Fonds de concours pour le confortement des remparts, fin de la restauration du clocher Est de la collégiale Saint-Ours, programme de restauration des collections

871 800 €

↳ Le cofinancement des projets

Pour chaque projet envisagé, nous étudions les cofinancements possibles. Ces financements sont essentiels car ils permettent de réduire le reste à charge de la collectivité et de maintenir un haut niveau d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt. Ils peuvent être obtenus de nos partenaires institutionnels (État, Conseil régional, Conseil départemental, Communauté de communes), dans le cadre d'appels à projet spécifiques, ou grâce au mécénat.

En 2024, nous avons déposé 24 dossiers de demande de subventions, dont 21 ont abouti. Ainsi, le montant global des subventions encaissées l'année dernière s'élève à 938 000 €. Nos projets d'investissement ont donc été cofinancés à hauteur de 35%. Les recettes liées aux opérations de mécénat (dons de particuliers ou d'entreprises tout au long de l'année) se sont élevées à plus de 35 000 €. Nous remercions nos généreux donateurs pour leur soutien. ■

Nuit de la lecture à la médiathèque : tous dans la jungle !



Le temps d'une soirée, la médiathèque Jacques Lanzmann s'est transformée en véritable jungle ! En hommage à Louis Delaporte, le public était invité à voyager pour la « Nuit de la lecture ». La décoration et l'ambiance sonore diffusée dans la médiathèque (cris de singes et d'oiseaux) n'ont pas laissé indifférents les 200 visiteurs reçus à cette occasion.

Présentée au rez-de-chaussée, la capsule vidéo « C'est qui Louis Delaporte ? », réalisée par les élèves de CM1 de l'école Alfred de Vigny, permettait de se familiariser avec l'explorateur lochois, mis à l'honneur cette année. En parallèle, la diffusion d'extraits de lettres de Louis Delaporte à sa famille faisait écho à la projection de photos d'archives du site d'Angkor Wat provenant

du musée Guimet, et offrait un parcours immersif dans la jungle cambodgienne du XIX^e siècle.

À l'étage, les petits explorateurs se sont aventurés dans un décor de bambous et de lianes pour écouter des lectures d'albums sur le thème du voyage ou pour s'installer confortablement au cœur de la cabane-arbre diffusant quatre contes d'Asie du Sud-Est.

Inaugurée l'après-midi même, cette cabane créée par Ulysse Jobard a été réalisée dans le cadre de la résidence d'auteur d'Anne-Karen de Tournemire, pour l'écriture d'un livre jeunesse sur Louis Delaporte. Elle reste accessible toute l'année 2025 dans l'espace jeunesse de la médiathèque. ■



Une conférence sur Louis Delaporte aux Beaux-Arts de Tours



Le 7 février dernier, le musée des Beaux-Arts de Tours accueillait l'association des Amis du musée venue assister à la conférence *Louis Delaporte et le site d'Angkor* animée par Véronique Lourme, responsable du service Patrimoine de la Ville de Loches. Salle comble !

L'explorateur lochois Louis Delaporte révéla le site cambodgien d'Angkor au XIX^e siècle. À travers des extraits de correspondances, des photos et des gravures, les 64 personnes présentes ont pu voyager et découvrir les conditions particulièrement hostiles des expéditions de cette époque. Une histoire qui semble avoir passionné l'auditoire attentif, en attendant de venir découvrir l'exposition qui sera consacrée à Delaporte du 22 mai au 21 septembre 2025 à Loches, au logis royal et au musée Lansyer. ■

EN BREF

3^e FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'APPRENTISSAGE

Le vendredi 14 mars, de 14h à 19h à l'Espace Agnès Sorel, venez rencontrer les employeurs et les acteurs de l'emploi du Sud Touraine lors du forum de la Communauté de communes et ses partenaires. Ce forum tout public accueille les entreprises de notre territoire qui recrutent pour des postes durables, des emplois saisonniers ou des contrats d'apprentissage. www.lochessudtouraine.com

JOURNÉE ANTI-DÉCHETS SUR LES ROUTES

Jeter ses déchets dans la nature reste un geste incivique malheureusement toujours répandu. 27% des Français admettent jeter des déchets par la fenêtre de leur véhicule et les routes départementales de Touraine n'échappent pas à ce constat. Un bilan établi en 2021 faisait état de 117 tonnes de déchets divers ramassés sur les 3 640 km de réseau routier géré par la Direction des routes et des mobilités, soit un coût annuel de 163 000 €. Une journée de sensibilisation des usagers de la route, initiée par le Conseil départemental, est prévue le 14 mars. Les agents des services territoriaux d'aménagement sont mobilisés pour ramasser les déchets sur certaines routes (4,8 tonnes de déchets collectés en une journée en 2024), avec la mise en place de panneaux d'information.

INSCRIPTION EN CRÈCHE

Pour la rentrée 2025, nous vous rappelons que les pré-inscriptions à la crèche de Loches « La Maison des petits pas » doivent être enregistrées via un formulaire en ligne avant la mi-mars. Rendez-vous sur la page lochessudtouraine.com/petite-enfance-suis-parent

Ouverture de la nouvelle saison culture-patrimoine en avril



Le 5 avril, la saison culturelle et patrimoniale de Loches sera lancée à l'occasion d'un concert de l'Orchestre des Pays de la Loire (ONPL). De nombreux rendez-vous seront ensuite proposés jusqu'en novembre : spectacles, concerts, théâtre, expos, visites guidées, animations jeunesse... Une programmation éclectique pour tous les publics !

L'événement 2025 sera l'exposition *De Loches à Angkor : Louis Delaporte, l'aventure d'une vie* présentée au logis royal et au musée Lansyer du 22 mai au 21 septembre, avec des prêts exceptionnels du musée Guimet – musée national des arts asiatiques. Autour de cette exposition, des animations viendront ponctuer la saison : visites guidées, conférences, jeu de piste numérique, chasse au trésor et autres animations familiales.

L'Espace Agnès Sorel accueillera le concert symphonique de l'ONPL, la comédie *Vaudeville* du Théâtre du Sous-Sol (16/05), la pièce chorégraphique *2/Time* de la compagnie La Tarbasse (13/09) avec Arborescence en première partie, le spectacle musical et théâtral *Cabaret mythique* de la Cie Les Mauvais élèves (26/09) et l'odyssée lyrique *Lalilo opéra* de la Cie Quart de soupir (25/10) – deux coréalizations avec le Théâtre du Ros-

signolet – sans oublier la 2^e édition des *Local sessions* (22/11) faisant la part belle au rock et à l'électronique. En partenariat avec la Ville de Loches, le 35^e festival *Sonates d'automne* se tiendra les 4, 10 et 11 octobre à Loches et Beaulieu.

Les temps forts de la médiathèque seront les festivals *P'tits bouts d'mômes* dédié aux 0-6 ans en juin et *Et si on en parlait ?* en octobre, sur le thème du voyage, ainsi que l'événement national *Biblis en folie* (animations et braderie le 04/10).

Vous profiterez aussi des visites thématiques organisées cette année : *L'histoire de Loches* (06/04), *Vél'eau* (27/04), la *Visite active d'Élise* (26/10), des *Journées du Patrimoine* (20-21/09), et des ateliers créatifs en lien avec notre patrimoine (d'avril à octobre) : château fort, vitrail, apprenti archéologue, peinture médiévale et modelage pour les enfants, architecture en gravure et dessin en extérieur pour les ados et adultes.

Quant à la saison estivale, elle sera à nouveau bien remplie ! Ne manquez pas la visite nocturne théâtralisée *Dans les pas du veilleur de nuit*, les *Soirées d'été* entre théâtre et musique, le *Parcours Molière* de la Cie du Chat Perché, le Théâtre de l'Ante, et bien sûr *Les Médiévales* du 15 au 17 août. ■

Le Caméra photo club du Lochois expose ses « Regards pluriels »



Les samedi 15 et dimanche 16 mars au Moulin des Cordeliers, les membres du Caméra photo club du Lochois (CPCL) vous invitent à une exposition de photos et projection de vidéos.

26 photographes seront réunis pour vous présenter leurs images judicieusement choisies, tandis que 30 créations de vidéastes, souvent primées, seront projetées en continu. À l'approche de ses 60 ans, le CPCL (né en 1966 sous le nom de

« Ciné 8/16 »), compte des adhérents passionnés qui partagent et développent leur goût de l'image sous toutes ses formes. Une trentaine d'entre eux vous livrent leurs « Regards pluriels » sur les beautés de la vie et du monde à l'occasion de cet événement ouvert à tous.

À ne pas manquer ! ■

« *Regards pluriels* » les 15 et 16 mars, de 10h à 19h au Moulin des Cordeliers. Entrée libre et gratuite.

Salon des Brod'rieuses

L'association des Brod'rieuses organise tous les deux ans un salon de broderie avec une vingtaine de créatrices et créateurs (broderie, mercerie, patchwork, tissus, fils teintés, laine). La 11^e édition de ce salon se déroulera à Loches du 21 au 23 mars, avec Joli Tambour Création en invité d'honneur. Les Brod'rieuses exposent également leurs travaux.

Vendredi 21 mars 14h-19h, samedi 22 mars 10h-18h, dimanche 23 mars 10h-17h / Espace Agnès Sorel
Entrée : 2 €. Petite restauration sur place.
Plus d'infos : www.lesbrodrieuses.fr



EN BREF

LE CLUB DE KARATÉ FÊTE SES 40 ANS

Le club Loches Karaté Dō fête ses 40 ans lors d'une soirée le samedi 8 mars autour d'un apéritif dînatoire à partir de 19h (sur inscription). Les adhérents et anciens membres du club pourront profiter d'un entraînement commun de 16h à 18h au dojo Michaël Milon.

Infos, inscriptions : 06 05 42 35 79.

CARNAVAL DE L'ÉCOLE LAMBLARDIE

L'association des parents d'élèves de l'école Lamblardie organise un carnaval le samedi 8 mars avec une déambulation dans les rues de la ville et un concert des enfants devant l'hôtel de ville à 11h. Le départ du cortège se fera à 10h15 depuis la cour de l'école où seront vendues dès 9h30 des boissons et gourmandises afin de récolter des dons pour le financement de la classe de mer de fin d'année.

FORMATION CONTRE LES VIOLENCES DANS LE SPORT

Le Comité départemental olympique et sportif, en partenariat avec la Ville de Loches, propose une formation gratuite sur le thème « Violences dans le sport : agir ou réagir ? » le jeudi 27 mars de 18h30 à 21h30 à la Maison des associations. Cette formation s'adresse à tous les acteurs du sport (dirigeants, bénévoles, éducateurs, salariés...) pour les sensibiliser aux différentes formes de violence dans le sport et les amener à réfléchir aux comportements appropriés face ces situations, tout en apprenant à agir de manière préventive et proactive.

Inscriptions avant le 14 mars depuis le site www.ville-loches.fr (ACTU en page d'accueil).

La tribune du groupe majoritaire

Nous avons voté le 28 février dernier le budget communal. Après le relevé des orientations budgétaires, ce vote donne l'outil financier permettant à nos services municipaux de fonctionner et d'investir en suivant les directives de l'exécutif représenté par le maire qui est l'ordonnateur, c'est-à-dire le responsable devant la loi, des dépenses engagées et des recettes. Toutes les collectivités territoriales (communes, départements, régions) votent un budget dit sincère et équilibré.

Dans ce *Loches actualités*, nous vous présentons certaines actions que le budget permet de mettre en place, notamment dans le domaine de l'habitat. Cette politique de l'amélioration de l'habitat que nous partageons avec le Conseil départemental et la Communauté de communes, est primordiale. En effet, nous pouvons espérer développer des logements aujourd'hui non occupés (haut de commerces), les rénover et les rendre plus accessibles.

Cet habitat, aujourd'hui vétuste ou se dégradant rapidement, doit être investi à nouveau mais demande de vraies transformations. En

effet, il nous semble essentiel que notre commune puisse accueillir des populations nouvelles. Pour cela, il est important d'être vigilant à diminuer les logements vacants et accompagner au mieux les propriétaires.

Notre politique d'amélioration de l'habitat est en lien avec les propositions de mobilité. La candidature retenue de la Métropole de Tours, pour le service régional express métropolitain (SERM) grâce à la signature de toutes les communautés de communes du département, l'augmentation des fréquences des liaisons ferroviaires Loches-Tours et les travaux de sécurisation sur la RD 943 concourent à la sécurité et la facilité des mobilités.

La RD 943, route très accidentogène, doit au travers de nouveaux travaux rendre cet itinéraire, véritable cordon ombilical de notre commune vers Tours, encore plus sûr et apaisé. Nous vous assurons que nous suivons ces dossiers avec grande attention car nous ne pouvons pas résumer la nécessité des déplacements du quotidien en opposant les différentes options qui s'offrent à nous. ■

Pour les élu(e)s du groupe « Loches 2030 », Valérie GERVÈS, 1^{ère} adjointe [2020loches@gmail.com]

La tribune du groupe minoritaire

Le 11 février fêtait le 20^e anniversaire de la loi « handicap ». Cette loi historique instaurait les bases d'une société inclusive en annonçant l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées à vivre en toute autonomie. Les manifestations qui ont marqué cet anniversaire rappelaient les objectifs non atteints ; au moins 50% reste à faire.

Parmi les objectifs de cette loi, l'emploi et l'accessibilité. À Loches une population vieillissante – 40% ont plus de 60 ans – attirée par les services mis à sa disposition, souffre à l'égal des personnes handicapées des lacunes existantes de la voirie non conforme au cheminement accessible rendu obligatoire depuis juillet 2007. Quelques travaux de prestige ont bien été réalisés, surtout pour attirer les touristes. Invités à respecter les dispositions techniques d'accessibilité, les commerces se sont mis aux normes. Mais comment la personne en fauteuil roulant pourra-t-elle atteindre le bouton d'appel dédié à son handicap quand la largeur du trottoir sans « bateau » est insuffisante pour s'y tenir.

Les aménagements de voirie relèvent de la compétence et de la responsabilité de la puissance publique, pas des commerçants qui ont suffisamment d'obligations à respecter en la matière pour leur commerce. Pour accéder à la mairie et aux services publics, en plein site médiéval – choix du tourisme – il n'existe aucun cheminement répondant aux normes imposées par les lois en vigueur. Pas de stationnements proches (réservés aux véhicules municipaux mais

généralement occupés par des véhicules qui n'en sont pas). La commune est aussi soumise aux règles d'emploi des personnes handicapées : obligation de 6% du personnel pour plus de 20 salariés. Les locaux doivent donc leur être adaptés.

Loches reste un pôle attractif. Des entreprises s'installent. Un exemple, celui du traitement des déchets du Sud-Touraine. À cette occasion, qu'ils soient publics ou privés, des emplois sont nécessaires. La question des profits d'une entreprise privée demeure... jusqu'à quel degré les accepter ? Le type d'emplois créés aussi ? Nos décideurs ont une fois de plus oublié de s'assurer du cadre de vie et de la santé de la population. Celle-ci n'a qu'1 mois d'enquête publique pour consulter le monstrueux dossier de l'écopôle établi par leurs spécialistes et jamais présenté en amont aux habitants par nos élus locaux.

Simultanément, le projet d'élargissement de la départementale est soumis aussi à enquête. Il suffit qu'une roue se détache d'un camion et tue une personne pour rendre la route coupable. Pourtant depuis ce malheureux événement, des aménagements de sécurité ont été réalisés. À qui va servir cette 4 voies envisagées ? Sécurité ou soupape de sécurité pour conducteurs pressés de s'engouffrer dans l'entonnoir de Cormery vers Tours ?

Quand vous lirez cette tribune, les enquêtes seront closes. Nous espérons que le bon sens et la sagesse des contributeurs fassent le poids face à la puissance financière et la prétention humaine. ■

Les élu(e)s du groupe « Loches, l'Élan Collectif » [locheslelancollectif@gmail.com]

CONCERT



Orchestre national des Pays de la Loire : Flûte et harpe

Pour l'ouverture de la saison Culture & Patrimoine 2025 de Loches, l'Orchestre national des Pays de la Loire vous réserve un programme en apesanteur dirigé par le chef d'orchestre suisse Kaspar Zehnder :

- › Gabriel Fauré : *Pelléas et Mélisande, suite*
- › Claude Debussy : *Suite Bergamasque*
- › Wolfgang Amadeus Mozart : *Concerto pour flûte et harpe*

Le seul plaisir de faire de la belle musique guide Debussy dont la *Suite Bergamasque* rend hommage au classicisme du Grand Siècle. Dédicée au piano, la partition connaît une nouvelle transcription grâce à la compositrice Lisa Heute. Suivra une pièce miraculeuse composée pour *Pelléas et Mélisande* de Maurice Maeterlinck et dans laquelle le chant d'une flûte nous transporte dans des siècles lointains et une ambiance ouatée et féérique. Le *Concerto pour flûte et harpe* de Mozart a le statut de chef-d'œuvre car la tendresse bucolique de cette musique révèle une singulière richesse orchestrale.

Samedi 5 avril, 20h30 / Espace Agnès Sorel
 Tarifs : 16 € / 11 €. Gratuit -12 ans. Billetterie : office de tourisme, sur place et en ligne : billetterie.festik.net/ville-de-loches



Kaspar Zehnder

Directeur musical du Philharmonique de Hradec Králové en République Tchèque depuis 2018, Kaspar Zehnder est la fois chef d'orchestre et flûtiste. Il est invité à diriger de nombreux orchestres en Europe tant dans le répertoire symphonique que lyrique et se produit depuis plusieurs années en récital et avec les ensembles Mit Vier et Paul Klee.

AGENDA

tous les 1^{ers} dimanches du mois
Rassemblement de VÉHICULES ANCIENS
 Place des Anciens d'AFN, 10h-12h30
 Infos : 06 80 23 18 16.

tous les 1^{ers} mardis du mois
ATELIER « Fantaisies d'écriture »
 Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
 Gratuit. Inscriptions : 02 47 59 29 57.

samedi 8 mars
BRADERIE du Secours populaire
 Maison des associations, 10h-18h
 Entrée libre et gratuite. Infos : 06 04 17 76 86.

dimanche 9 mars
LOTO
 Organisé par le Loches aquatique club natation.
 Espace Agnès Sorel, 14h
 Tarif : 10 €. Infos : 07 80 41 54 87.

dimanches 9 et 23 mars
VISITE « Un château fort à la belle saison »
 Admirez les jardins, explorez les remparts, les cours, les esplanades et profitez des panoramas exceptionnels qui s'étendent au-delà du site.
Cité royale - donjon, 11h
 Tarifs : 15 € / 13 €. Réservations : 02 47 19 18 08.

lundi 10 mars
CINÉ CLUB : « 12 hommes en colère »
 Séance spéciale « Grand Classique ».
Cinéma Royal-Vigny, 21h
 Adhérent ciné-club : gratuit / non adhérent : 5 €.

vendredi 14 mars
LOTO
 Organisé par l'APE Alfred de Vigny.
 Restauration-buvette sur place.
Maison des associations, 20h
 Tarifs : 10 € / 20 € / 30 €. Infos : 06 17 77 65 77.

samedi 15 mars
SPECTACLE MUSICAL « Le concert à Juli »
 Un spectacle vraiment vivant où Juli se raconte et vous questionne, puis vous amène en suspension...
Théâtre [Trogl] du Rossignolet, 20h30
 tarifs : 12 € / 9 €. Gratuit -12 ans.
 Infos : theatredurossignolet.com

dimanche 16 mars
VISITE « Les insolites du donjon »
 Visite exclusive des secrets de la forteresse !
Cité royale, 11h
 Tarifs : 15 € / 13 €. Réservations : 02 47 19 18 08.



dimanche 16 mars
GOÛTER-CONCERT : Loches en'Harmonie
 Invité 2025 : l'Harmonie de Genillé.
 Restauration sur place : bar et vente de crêpes.
Espace Agnès Sorel, 15h
 Infos, réservations : 06 82 25 00 19.

samedi 29 mars
CONCERT : « Harpes et histoires de voyages »
 Par le groupe des Pip'lettes de la classe de harpe celtique de l'école de musique de Loches.
Médiathèque Jacques Lanzmann, 16h
 Gratuit. Réservation conseillée.

CONCERT : Ghillie's
 Un vent d'Irlande à Loches !
Théâtre [Trogl] du Rossignolet, 20h30
 Tarifs : 12 € / 9 €. Gratuit -12 ans.
 Infos : theatredurossignolet.com

vendredi 4 avril
AUDITION / INAUGURATION de l'exposition « Paroles et musique »
 Par les élèves de l'école de musique de Loches.
Centre Jacques Villeret, 20h

dimanche 6 avril
VISITE GUIDÉE : « L'histoire de Loches »
 Explorez les sites majeurs de Loches et percez les mystères de l'histoire de la ville.
Départ : place de la Marne, 14h30
 Gratuit. Inscriptions : 02 47 91 82 82.

EXPOS

samedi 15 et dimanche 16 mars
CAMÉRA PHOTO CLUB DU LOCHOIS : « Regards pluriels » (voir p.12)
Moulin des Cordeliers, 10h-19h
 Entrée libre et gratuite.

jusqu'au 31 mars
FRANZ DOSTAL / Galerie Kimpel-Lézé
 Entrée libre du mar. au sam. : 10h-12h/14h30-18h.

jusqu'au 15 avril 2025
GRAÇA FONSECA / La Mère Lison
 Entrée libre mardi, mercredi et samedi : 10h30-19h.

ANIMATIONS



Les rendez-vous littéraires du printemps à la médiathèque

BIBLIO-THÉ : PARTAGEZ VOS LIVRES COUPS DE CŒUR
 Dans le cadre du « Quart d'heure lecture » organisé par le Centre national du livre, partagez autour d'une tasse de thé votre lecture « coup de cœur ».
Mardi 11 mars, 15h-17h. Animé par Olivia Zarcatte. Gratuit, sur inscription.

RENCONTRE LITTÉRAIRE : LES PAGES DE CAROLE MARTINEZ
 Romancière et professeure de français, plusieurs fois récompensée, elle viendra présenter son dernier roman « Dors ton sommeil de brut ».
Vendredi 14 mars, 18h. Accès libre et gratuit. Inscription : 02 47 92 80 79.

ATELIER D'ÉCRITURE : TOUS POÈTES (ados et adultes)
 Dans le cadre du Printemps des poètes, Jean-Marie Parent vous convie à un atelier de poésie basé sur le principe du verbe libre. Laissez-vous guider vers l'écriture d'un court poème à travers une approche libre, ouverte à tous.
Sam. 15 mars et 5 avril, 15h-17h. Gratuit, inscription obligatoire (2 séances).

PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE NOM@DE
 Profitez des explications de la bibliothèque départementale d'Indre-et-Loire sur le catalogue de ressources en ligne inclut dans votre abonnement.
Mercredi 19 mars, entre 15h et 17h. Accès libre et gratuit.

Et toujours, les rendez-vous mensuels :
LECTURES d'histoires pour les 0-3 ans, mercredi 19 mars, 10h30-11h30
LECTURES d'albums jeunesse en famille, mercredi 19 mars, 15h-17h
LE RENDEZ-VOUS DES P'TITS BOUTS : en avant la motricité !
Avec le Ludobus des Pep37. Vendredi 21 mars, 10h. Sur inscription.
APRÈS-MIDI JEUX : boîtes jaunes, mercredi 26 mars, 15h-17h

Médiathèque Jacques Lanzmann, 24 avenue des Bas-clos
 Infos, réservations : 02 47 59 29 57 / mediatheque@mairieloches.com

CINÉ Les films du mois au Royal-Vigny (sous réserve)

- | | | |
|----------------------------------|----------------------|-----------------------|
| › Les enfants du marais | › The insider | › 100 millions ! |
| › Au boulot | › Un parfait inconnu | › À bicyclette ! |
| › Des jours meilleurs | › L'attachement | › La vie devant moi |
| › Les Bodin's partent en ville | › Délocalisés | › Le système Victoria |
| › Le secret de Khéops | › On ira | › Dans la cuisine des |
| › Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan | › Blanche Neige | › Nguyen |

Cinéma Le Royal Vigny / 02 47 94 06 89 / www.cinema-royal-vigny.fr

La Ville de Loches présente

ORCHESTRE NATIONAL PAYS DE LA LOIRE

FLÛTE ET HARPE

DIRECTION MUSICALE : KASPAR ZEHNDER



CONCERT
EXCEPTIONNEL

JAMEDI 5 AVRIL 2025

20H30 | ESPACE AGNÈS SOREL

BILLETTERIE : Office de tourisme de Loches ou billetterie.festik.net/ville-de-loches | TARIFS : 16 € / 11 €. Gratuit -12 ans

LOCHES

LOCHES
Un art de vivre, une qualité de vie

ONPL
ORCHESTRE
NATIONAL
DES PAYS
DE LA LOIRE

TOURAIN
LE DÉPARTEMENT

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

PACT
PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

YEPS

pass
culture

